



## **Société Québécoise de Lipidologie, de Nutrition et de Métabolisme (SQLNM)**

### **Procès verbal de l'assemblée générale tenue le 30 avril 2000, au Lac Carling.**

Étaient présents :

Docteur Pierre Julien  
Docteur Marie-Claude Vohl  
Docteur Andrew Grant  
Monsieur Sébastien Clément  
Monsieur Eric Paradis  
Madame Karine Ledoux  
Madame Guylaine Paradis  
Madame Diane Brisson  
Docteur Natalie Alméras  
Madame Isabelle Lemieux  
Docteur Jean-Pierre Després  
Madame Agnès Pascot  
Docteur Patrice Perron  
Docteur Marie Lambert  
Docteur Madeleine Roy  
Madame Chantal Blais  
Docteur Pol-Henri Guivarc'h  
Docteur Claude Gagné  
Docteur Marc-André Lavoie  
Docteur Daniel Gaudet  
Docteur Francois Cadelis

#### **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la réunion du 14 avril 2000.
4. Suite au procès-verbal de la réunion du 14 avril 2000.
5. Lettres patentes-objectifs et autres sociétés québécoises.
6. Règlements et élections.
7. Nouveaux membres et cotisation annuelle.
8. Financement de la société et réunion annuelle.
9. Mise en candidature et élection des administrateurs.
10. Divers : Site Internet  
Évaluation du congrès 2000
11. Levée de l'assemblée

1. Mot de bienvenue

Le Dre Marie-Claude Vohl agira comme secrétaire d'assemblée ainsi que scrutatrice pour les élections des administrateurs.

Le Dr Julien souhaite la bienvenue aux membres de la société québécoise de lipidologie, de nutrition et de métabolisme. Il discute du site Internet de la société et de l'accessibilité de ce site avant de signaler le changement futur d'adresse Internet de la société. Il présente ensuite les membres de l'exécutif. L'exécutif a accepté la nomination de deux membres à vie : Dr Jean Davignon et Dr Paul J. Lupien. En date de la réunion du 30 avril, la société compte 56 membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Pierre Julien propose de modifier l'ordre du jour en ajoutant la discussion au sujet d'un éventuel Logo pour la société, ce point est ajouté à la section divers. Le Jean-Pierre Després propose d'ajouter à la section « Évaluation du congrès 2000 » une période de discussion sur l'organisation et la structure du prochain congrès.

**Résolution 2000-6 :**

Jean-Pierre Després, secondé par Daniel Gaudet, propose :

« *l'adoption de l'ordre du jour* ».

L'ordre du jour est unanimement accepté.

3. Adoption du procès verbal du 14 avril 2000

**Résolution 2000-7 :**

Marc-André Lavoie propose :

« *l'adoption du procès verbal sans modification.* »

Cette proposition est secondée par Daniel Gaudet et acceptée à l'unanimité.

4. Suite au procès verbal du 14 avril 2000

Aucun point à discuter.

5. Lettres patentes-objectifs et autres sociétés québécoises

Pierre Julien présente les objectifs de la société, aucune question des membres présents à l'assemblée ne fut soulevée au sujet des objectifs de la Société.

6. Règlements et élections

Pierre Julien présente les clauses 9.01 et 11.06 du règlement concernant le nombre d'administrateurs et le quorum. Pierre Julien propose de maintenir le quorum à 5 administrateurs lors des réunions des administrateurs même si on adoptait une modification pour augmenter le nombre de ceux-ci jusqu'à 13.

Liste des nouveaux administrateurs et des candidatures reçues :

Administrateurs nommés par le groupe de lipidologie du RSCV/FRSQ :  
Jean Davignon et Pierre Julien.

Candidatures reçues: Daniel Gaudet, Marc-André Lavoie, Pierre Maheux, Jean Bergeron, Claude Gagné, Jean-Pierre Villeneuve, Jacques Genest Jr, Émile Lévy, Diane Brisson et Chantal Blais.

Ces personnes représentent différents milieux (Chicoutimi, Sherbrooke, Québec et Montréal, et contient aussi des médecins, des chercheurs, des diététistes, des représentants du secteur privée et finalement des représentants de la communauté étudiante). Pierre Julien fait remarquer que si le nombre d'administrateurs est augmenté à 13, les 9 premiers administrateurs entrèrent en fonction immédiatement après l'élection (point #9 de l'ordre du jour), mais que les 4 autres (Émile Lévy, Diane Brisson, Chantal Blais et une quatrième personne à élire) seront intégrés au conseil après la modification des lettres patentes.

Daniel Gaudet suggère d'intégrer une 13<sup>ième</sup> personne sur le conseil d'administration qui soit réservée à un organisme qui représente la population. Pierre Julien suggère que des membres de l'assemblée puissent, sur invitation, participer aux réunions du conseil. Jean-Pierre Després suggère d'intégrer un chercheur qui travaille sur le métabolisme. Daniel Gaudet, Marie Lambert et Pierre Julien discutent de la représentativité des membres du conseil d'administration de la société et du nombre de membre sur le conseil. On propose au président de demander au Dr André Marette de participer au conseil comme administrateur comme 13<sup>ième</sup> membre.

#### **Résolution 2000-8 et règlement numéro 4:**

Après cette discussion, Daniel Gaudet fait une proposition pour amender le règlement #1 afin que le nombre d'administrateurs sur le conseil d'administration soit de 13 au lieu de 9, tout en maintenant le quorum au nombre de 5.

Il est proposé que la clause 9.01 du règlement #1 se lise comme suit :

*COMPOSITION. La corporation est administrée par un conseil composé de treize (13) administrateurs; ce nombre peut être modifié conformément à l'article 87 de la Loi. Deux (2) de ces treize postes d'administrateurs doivent être offerts à l'exécutif du Groupe de lipidologie, nutrition et métabolisme du Réseau en santé cardiovasculaire du Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) qui nommera deux administrateurs pour le représenter. À défaut d'existence de ce groupe à cette époque, ces deux (2) postes seront soumis à la procédure d'élection normale. Le conseil d'administration peut être désigné sous tout autre nom dans toute publication émanant de la corporation.*

Jean-Pierre Després seconde cette proposition. Proposition acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

#### 7. Nouveaux membres et cotisation annuelle

Il fut convenu que pour la première année, il n'y aurait pas de cotisation annuelle. Les coûts d'adhésion et de la cotisation annuelle seront fixés en cours d'année, il est donc à prévoir que pour l'année 2001-2002, les membres auront à payer une cotisation annuelle.

#### 8. Financement

Pierre Julien discute du succès de la collecte de fonds. Daniel Gaudet est invité à discuter du budget provisoire dont les revenus ont été estimés à environ 85,000\$. Toutes les dépenses n'ont pas encore été comptabilisées mais des profits sont prévus. Des états financiers seront produits à la prochaine assemblée générale.

## 9. Mise en candidature et élection des administrateurs

Il y a 2 nominations et 11 candidats, incluant le Dr Marette, au poste d'administrateurs. Il y a aucune autre mise en candidature provenant de l'assemblée. Il est donc convenu qu'il n'est pas nécessaire de tenir un scrutin pour élire les 11 administrateurs. Les 11 candidats sont donc élus sans opposition en se rappelant que les 4 derniers candidats entreront en poste après le changement des lettres patentes.

## 10. Divers

Logo : Pierre Julien invite les gens à soumettre des propositions de logo pour la société.

Évaluation du congrès : Jean-Pierre Després souhaite qu'on inscrive au procès-verbal une motion de félicitations aux responsables du congrès de cette année pour l'organisation et la qualité du contenu scientifique.

Sébastien Clément propose de modifier un peu la formule des affiches lors du congrès de l'an prochain afin qu'il y ait plus de temps réservé aux affiches. Patrice Perron propose d'allouer plus de temps pour les périodes de question et également plus de temps pour les affiches. (Sommaire des affiches en annexe)

Jean-Pierre Després suggère d'élargir les thématiques du colloque annuel et d'allonger la longueur du colloque.

On discute des liens avec les autres sociétés et du rôle de la Société qui devrait servir de carrefour pour encourager des contacts entre les société et associations québécoises intéressés à promouvoir des objectifs communs. On discute des liens que l'on pourrait créer avec des société françaises. L'offre de la Société française d'athérosclérose et d'ARCOL sont mises en annexe.

Pierre Julien discute de l'organisation d'un colloque conjoint avec la société québécoise d'hypertension. Patrice Perron souligne alors la possibilité de conflits d'horaire pour les gens qui désirent assister aux deux réunions. Marie Lambert souligne qu'il est peut-être un peu tard pour décider de modifier la date de la réunion annuelle de la société québécoise de lipidologie afin de tenir un colloque conjoint dès janvier 2001 avec la société québécoise d'hypertension, les gens de lipidologie sont habitués d'avoir cette réunion en avril et non en janvier. Daniel Gaudet explique l'origine de cette idée et la possibilité d'un financement conjoint si les deux colloques se déroulent aux mêmes dates et discute brièvement de ce que pourrait être l'organisation d'un tel colloque (jeudi/vendredi pour hypertension et vendredi/samedi/dimanche pour lipidologie). Patrice Perron suggère de faire un sondage chez les membres de la société de lipidologie afin de connaître leur intérêt un tel colloque qui se déroulerait alors en janvier. Jean-Pierre Després discute également de l'arrimage entre des deux sociétés qui devraient préserver chacune leur identité.

### **Résolution 2000-9 :**

Suite à cette discussion, Daniel Gaudet propose que :

*«les deux exécutifs des sociétés se rencontrent afin de discuter de la faisabilité d'un colloque conjoint, et que le conseil de la société québécoise de lipidologie soit mandaté de rencontrer l'exécutif de la société québécoise d'hypertension afin de discuter de cette possibilité.»*

Jean-Pierre Després seconde cette proposition, acceptée à l'unanimité.

Avant de lever l'assemblée, Jean-Pierre Després réitère ses félicitations aux organisateurs de la première réunion annuelle de la société québécoise de lipidologie, de nutrition et de métabolisme.

11- Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 11h05.

-----  
Marie-Claude Vohl  
Secrétaire d'assemblée et scrutatrice